

Grand Lyon

La métropole de Lyon soutient sur son territoire tous les propriétaires du parc privé souhaitant éco-rénover leur logement.

À travers le programme Écoréno'v, elle leur propose un appui gratuit, doublé d'aides financières pour la réalisation de leurs travaux. Le programme a un objectif minimum de 290 logements au niveau BBC.

Une expérimentation ÉcoCité et Ville de demain

Depuis 2014, le Programme d'investissements d'avenir Ville de demain soutient l'expérimentation de la rénovation énergétique des logements privés au niveau bâtiment basse consommation (BBC) réalisée par les ÉcoCités. La Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) organise leurs retours d'expérience dans le cadre du Lab'ÉcoCité. Objectif: enclencher les dynamiques territoriales par une exemplarité éprouvée sur la base de résultats techniques et scientifiques.



Deux exemples de rénovations exemplaires

60, cours Suchet à Lyon

Ce bâtiment date de 1960 et compte 23 logements. Il a bénéficié du programme d'intérêt général (PIG) rénovation énergétique Lyon quartier Sainte-Blandine (2014-2017) et de la plateforme territoriale de la rénovation énergétique à l'échelle de la métropole de Lyon depuis 2015.

Travaux: isolation des façades et de la toiture, remplacement des menuiseries, remplacement de la chaudière, mise en place d'une ventilation hygro-réglable collective et la création d'un système collectif pour l'eau chaude sanitaire.

Montant total de l'opération de rénovation: 722501 €.







Performance énergétique : consommations énergétiques conventionnelles (en kWhep/m²SHON.an)

AVANT 239,59 APRÈS 89,11 GAIN 63 %

Performance énergétique de l'enveloppe : Ubat (en W/m²SHON.K)

AVANT 2,09 APRÈS 0,83 GAIN 60 %

Performance environnementale : émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations énergétiques (kgeqCO₂/m²SHON.an)

AVANT 40 APRÈS 17 GAIN 69 %

Copropriété Château-Gaillard à Villeurbanne

Cette copropriété de 1959 se compose de 70 logements sur 3 bâtiments.

Dans le cadre du projet de ravalement de façades, la copropriété a été accompagnée vers un projet plus ambitieux (-35 % dans un premier temps. maintenant BBC rénovation) car le bâti était vieillissant avec des besoins importants d'entretien. La copropriété souhaitait améliorer le confort des logements et faire baisser les frais de chauffage liés à l'absence d'isolation et à une chaudière fioul vétuste qui présentait de nombreux dysfonctionnements.

Travaux: renforcement des performances de l'enveloppe du bâtiment (isolation par l'extérieur des murs, isolation de la toiture-terrasse, isolation



en sous-face du plancher bas et remplacement des menuiseries), remplacement de la chaudière au fioul par une chaudière gaz à condensation et installation de panneaux photovoltaïques.

Coût de l'opération (travaux + prestations) : **1901525 €**, dont 72 % subventionnés (PIA, VDD, Anah, aides des collectivités locales - métropole et commune).

Performance énergétique : consommations énergétiques conventionnelles (en kWhep/m²SHON.an)

AVANT 221 APRÈS 94 GAIN 57 %

Performance énergétique de l'enveloppe : Ubat (en W/m²SHON.K)

AVANT 1,38 APRÈS 0,56 GAIN 59 %

Niveau de charge énergétique au niveau de la copropriété (en €/an)

AVANT 43560 € APRÈS 26 060 € GAIN 40 %

Performance environnementale : émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations énergétiques (kgeqCO₂/m²SHON.an)

AVANT 50 APRÈS 15 GAIN 70 %



Retour d'expérience

Portage politique

Les élus ont défendu et assuré la promotion du dispositif Écoréno'v. Cette implication politique a été déterminante pour la réussite du projet.

Partenariats

Ils ont été déterminants pour développer l'action. L'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) a servi de porte d'entrée du dispositif. Des accompagnateurs de copropriétés se sont assurés de la coordination des différents partenaires.

Des chercheurs, notamment en sociologie, ont été associés pour consolider le modèle d'accompagnement.

Une charte Écoréno'v a été signée par 28 partenaires notamment les associations représentant les copropriétés.

Coconstruction

Les usagers ont été invités à s'impliquer à travers un site web, une maison du projet, une ligne téléphonique dédiée, une enquête de satisfaction, des réunions de quartier... Plusieurs visites des opérations réalisées ont été organisées. Des initiatives incontournables pour développer la dynamique de la plateforme.

Évolutions

Les syndics ont pu développer de nouvelles méthodes de travail, avec notamment des contacts plus fréquents avec l'Alec.

Expérimentation

Des programmes expérimentaux, comme le PIG Sainte-Blandine, ont été mis en place. La métropole a ouvert un poste de responsable de plateforme pour généraliser l'accompagnement.













